

Rennes, le 8 octobre 2026

Destinataires :

Membres du collège « apiculteurs professionnels » de l'ADA Bretagne

Madame, Monsieur,
Cher(e) collègue,

Nous vous invitons à participer à la **réunion du collège des apiculteurs professionnels** de l'ADA Bretagne qui se tiendra :

Mercredi 18 novembre 2026 à Loudéac de 9h30 à 17h

Centre de la Providence – Salle Malivel – Rue St Joseph – 22600 Loudéac
(Voir plan d'accès ci-après. Salle au rez-de-chaussée.)

Ordre du jour

- **Actualités de l'ADA Bretagne**

- Bilan des contributions 2026
- « *L'api proche gagne !* » - autrement appelé « atelier bilan des actions 2026 »
- Prestations d'inséminations artificielles : bilan et perspectives
- Informations diverses (aides, etc.)

- **Forum des structures, associations, et collectifs apicoles**

L'après-midi prendra la forme de forums ! Plusieurs structures seront présentes sur des stands pour vous accueillir et échanger avec vous. L'objectif est de vous permettre de connaître les structures apicoles bretonnes, et de leurs poser vos questions. Il y aura deux forums :

- **Les syndicats apicoles en Bretagne**
- **Les structures techniques et autres dynamiques collectives apicoles en Bretagne**

Structures sanitaires, préservation de l'abeille noire, démarches qualité, etc.

Les apiculteur·rice·s adhérent·e·s de l'ADA Bretagne souhaitant présenter une initiative de regroupement sont les bienvenus pour participer à ce forum. Merci de contacter Maëlle au préalable.

- **Election d'un·e représentant·e du collège apiculteurs professionnels au Comité de Gouvernance**

Il y a actuellement un siège vide dans ce collège. Voir les modalités ci-dessous.

(Retrouvez ici le [règlement intérieur](#) et la [gouvernance](#) de l'ADA Bretagne)

En parallèle des forums



- **Retours de saison**

En parallèle des forums



Retrouvez toutes les modalités pratiques, ainsi que le lien d'inscription, sur la page suivante.

Comptant sur votre participation, bien cordialement,
Le Président de la Commission Apiculture / ADA Bretagne
Maël NADAN

Modalités pratiques



Nous vous enverrons la liste des apiculteur·rice·s inscrit·e·s quelques jours avant la réunion, pour que vous puissiez organiser du covoiturage.



Nous irons manger ensemble au restaurant l'Embellie le midi (menu unique avec alternative végété). Le repas sera à charge des participants, ordre de grandeur de 24 € TTC (pour formule entrée+plat+dessert).



Modalités pratiques pour l'élection du·de la représentant·e api pro au Comité de Gouvernance :

- Seules les exploitations **à jour de leur contribution à l'ADA pour 2026 ou 2027** pourront participer au vote, à raison d'une voix de vote par exploitation. Si besoin de régler votre contribution 2027, retrouvez le [bulletin ici](#).
 - Les personnes indisponibles peuvent transmettre leur **pouvoir de vote** à un membre de l'ADA Bretagne présent, à condition de remplir le bulletin ci-dessous et de le renvoyer à l'animatrice **le 15 novembre au plus tard**. Chaque exploitation présente ne peut disposer que d'un pouvoir maximum.
 - Les personnes intéressées pour intégrer le Comité de Gouvernance peuvent se porter volontaire le jour J. Toutefois, n'hésitez pas à vous manifester auprès des animatrices auparavant, pour faciliter l'organisation.
- Les porteur·se·s de projet et les personnes pluriactives peuvent se porter volontaires.



Si vous avez une initiative collective apicole à présenter lors du forum, merci de prévenir l'animatrice



Inscrivez-vous dès maintenant **et au plus tard le 15 novembre 2026** pour le bon déroulement de l'organisation : <https://framaforms.org/participation-reu-api-pro-18-novembre-2026-1760366037>

Contact organisation

Maëlle COLIN

Animatrice

07.61.59.27.46

maelle.ada@gie-elevages-bretagne.fr



Pouvoir

A renvoyer à l'animatrice au plus tard le 15 novembre 2026

Tél : 07.61.59.27.46 – e-mail : maelle.ada@gie-elevages-bretagne.fr

Election représentant·e au CdG en réu api pro
Mercredi 18 novembre 2026 – 9h30 à 17h
Au Centre de la Providence de Loudéac

En cas d'absence, en vue de l'élection des représentant·e·s du collège api pro au Comité de Gouvernance, il vous est proposé de déléguer votre pouvoir de vote à un ou une collègue présent·e.

Chaque exploitation à jour de sa contribution à l'ADA dispose d'une voix de vote, et ne peut porter qu'un seul pouvoir de vote d'une autre exploitation.

Je soussigné(e) (nom et prénom) :

agissant en qualité de membre du collège « Apiculteur·rice·s professionnel·le·s »

Donne pouvoir à Mme / Mr

Aux fins de me représenter lors des élections du 18 novembre 2026 en réu api pro.

Fait à Le

Signature

